Agent de gardiennage : formation de base et spécialisations

RÉF | 3646

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Obtenir l'attestation générale de compétence agent de gardiennage requise pour toute personne souhaitant exercer des activités de gardiennage.

Programme

- Organisation du secteur du gardiennage et de ses activités : 6 heures de cours
- Etude de la réglementation relative au gardiennage et étude approfondie des droits et obligations de l'agent de gardiennage : 20 heures de cours (examen de réglementation au SELOR)
- Droit et obligation de droit commun appliqué (examen au SELOR) : 8 heures de cours
- Techniques de communication : 8 heures de cours
- Communication analogique et digitale : 4 heures de cours
- Conscience culturelle et contact avec la diversité : 12 heures de cours
- Observation et rapport : 12 heures de cours
- Approche psychologique des conflits : 16 heures de cours
- Technique physique d'esquive : 8 heures de cours
- Réactions adaptées en cas d'incendie, d'alerte à la bombe et de catastrophes : 12 heures de cours
- Secourisme industriel : 20 heures de cours
- Rapports sociaux dans le secteur du gardiennage : 6 heures de cours

Certification(s) visée(s)

Attestation de compétence générale agent de gardiennage

Type de formation

Enseignement privé

ORGANISATION

139 heures

Durée

Début Ponctuel voir site internet

Coût 1750 € (minerval + syllabus + examen)

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Être Ressortissant Union européenne. Avoir au moins 18 ans.

- Être ressortissant d'un Etat membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse et avoir leur résidence principale dans un Etat membre de l'Espace économique européen ou dans la Confédération suisse
- Extrait de casier judiciaire de moins de 6 mois
- Avoir réussi l'examen psychotechnique du Selor (payant)
- Ne pas avoir fait partie, au cours des 3 années précédentes, des services publics de renseignements ou des services de police
- Ne pas exercer d'activités susceptibles de constituer un danger pour l'ordre public ou la sécurité de l'Etat (notamment détective privé ou marchand d'armes ou de munitions)

Connaître

Avoir une connaissance parlée et écrite suffisante de la langue française, pour pouvoir suivre les cours et présenter les examens.

Remarques

Lieu de formation : à Bruxelles, Liège ou à Limal (rue de la Station, 19)

FACT Training Center organise de très nombreuses formations complémentaires et des recyclages pour les agents de gardiennage. Pour connaître toutes les possibilités consultez leur site internet.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Pour s'informer uniquement

La prochaine séance d'information concernant le métier et les formations d'agent de gardiennage aura lieu le mardi 14 mai 2024 après-midi. L'inscription à cette séance sera possible dès le mardi 07 mai 2024 à 10h en vous connectant à votre compte "Mon Dorifor". Attention : la participation à cette séance ne donne pas la possibilité de postuler à cette formation.

Organisme

FACT Group training center
rue de la Station 19
1300 Limal
Tél: 010 41 88 40
https://www.factgroup.be/fr

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation